

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 54 - décembre 2016 www.saintlaurent.info



Le marché de Saint-Laurent-du-Maroni © Photo Yvan Marcou

Sommaire:

Conseil d'administration (réduit) à Saint-Laurent-du-Maroni - novembre 2016.

Délégation Générale Tél.: 0467440376 saintlaurent.info@orange.fr

Déplacement du conseil d'administration réduit à Saint-Laurent-du-Maroni.

Traditionnellement c'est à la fin de l'année qui précède un rassemblement, que le conseil d'administration de l'association nationale se réunit dans la ville ou le village organisateur de ce rassemblement.

Comme le prochain rassemblement se tiendra à Saint-Laurent-du-Maroni les 21 - 22 et 23 juillet 2017, conformément à la demande de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni et à la décision entérinée à l'occasion de l'assemblée générale du 17 juillet dernier, une délégation du conseil d'administration national a effectué ce déplacement du 11 au 18 novembre 2016.

Cette délégation de l'association nationale était composée de : Louis Nomdedeu, secrétaire général -, Chantal Rubin, trésorière – Franck Esnouf, administrateur – Yvan Marcou, délégué général.

Elle remercie l'équipe de Sophie Charles pour son chaleureux et amical accueil. La motivation et la forte envie de réussir cette manifestation étaient bien présentes dans tous les esprits comme les conversations qui ont émaillé ce séjour.

Au retour de ce déplacement, sous forme d'un journal de voyage, vous trouverez ci-après leurs ressentis, leurs observations et relevés de décisions approuvées par Marie-France Corvest, présidente de l'association nationale des Saint-Laurent de France, afin de pouvoir inciter celles et ceux qui n'ont pas encore effectué la démarche de se rendre en Guyane en juillet prochain et à franchir rapidement ce cap. Vous y trouverez aussi des informations qui vous éclaireront sur l'organisation du futur rassemblement. Rappelons que vous trouverez le programme détaillé et les documents d'inscriptions sur le site Internet de l'association nationale: www.saintlaurent.info

Un peu de géographie et d'histoire.

Saint-Laurent-du-Maroni, peuplée d'habitants aux origines multiculturelles, évalués actuellement à plus de 50 000, est située à l'ouest de la Guyane, au bord du fleuve Maroni, frontière naturelle entre la France et le Surinam. Localisée à trente kilomètres de l'embouchure et de l'Océan Atlantique, elle s'étend sur près de 4 000 km². L'originalité de Saint-Laurent-du-Maroni est d'être une ville de fleuve adossée à un immense territoire forestier.

La ville est célèbre dans beaucoup de mémoires pour être devenue l'implantation principale de la colonie pénitentiaire de Guyane dès le 21 février 1858, puis commune pénitentiaire le 16 mars 1880, construite pour le bagne et par le bagne. Yvan Marcou notre délégué général des Saint-Laurent de France nous a fait découvrir les lieux avec passion et émotion en retrouvant beaucoup de ses amis non revus depuis 2004.



La Guyane

L'histoire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni ne remonte pas au temps du bagne, ni même à celui de la colonisation. Les premières occupations, attestées par des recherches archéologiques, remontent à 7 000 ans et les sites archéologiques précolombiens, comme les roches gravées, pétroglyphes ou les champs surélevés, marquent le paysage.

Nous invitons nos amis des Saint-Laurent de France à faire ce déplacement pour découvrir les richesses de ce magnifique territoire. Petite précision: nous avons rencontré moins de moustiques qu'à l'occasion des voyages en Camargue.

Les fruits sont particulièrement variés, colorés et délicieusement frais. Un des plus connus en France métropolitaine, le plus utilisé, notamment avec le rhum et le Ti'Punch, est clairement le citron vert. Nous avons découvert et surtout particulièrement apprécié le jus de maracuja, spécialité de notre amie Josette Lo A Tjon. Vous ne pouvez imaginer à quel point c'est délicieux, nous confie Franck, qui s'en est « gavé » pendant tout le séjour et nous fait remarquer que cela lui a bien manqué à son retour!

Découvrir Saint Laurent du Maroni c'est effectuer un voyage à travers le temps et les cultures. Sont à visiter: Le Camp de la Transportation, l'ensemble des bâtiments administratifs qui forment « le petit Paris » (quartier officiel de l'époque du Bagne), les maisons créoles traditionnelles, l'église ainsi que les villages noirs-marron et les villages amérindiens, le Camp de la Relégation de Saint-Jean-du-Maroni, le parc naturel régional de Guyane et la réserve naturelle de l'Amana.

À découvrir aussi le marché très coloré de Saint-Laurent-du-Maroni qui offre un très grand choix de fruits et légumes locaux. En flânant autour des étals, on se laisse envoûter par les odeurs savoureuses de la cuisine traditionnelle Créole, Bushi Nengué, Hmong, Chinoise.



Le marché de Saint-Laurent-du-Maroni © Photo Yvan Marcou



Arrivée à Cayenne © Photo Yvan Marcou

Embarqués à Orly le vendredi 11 novembre sur un vol Air France à 10 h 15 nous sommes arrivés à l'aéroport Félix Eboué de Cayenne à 14 h 15 non sans avoir retardé nos montres de 4 heures, soit 8 heures plus tard, avec pour certains beaucoup d'appréhension (moustiques, araignées, chaleur, etc..) sous une température de 36 °C, qui nous a de suite mis dans l'ambiance amazonienne de ce bout de la France équinoxiale.





Première rencontre à l'aéroport avec la récupération des bagages © Photo Yvan Marcou

Nous y retrouvons Gilbert Sainte-Luce et Sophie Charles qui nous attendaient chaleureusement pour le départ vers Saint-Laurent-du-Maroni à 268 km (3 heures de voyage par la RN1). Ce trajet, seul cordon de bitume reliant la préfecture à la sous-préfecture est fatigant, l'arrivée à Saint-Laurent s'effectuant de nuit, les journées et les nuits guyanaises étant d'une durée égale à près de 12 heures.

Les transferts vers le Maroni se feront après une première nuit à Cayenne ou à Kourou, distantes de 60 km. Après installation dans nos hébergements respectifs, nous avons dégusté un succulent dîner typiquement guyanais chez Josette et Roland Lo A Tjon.

Le lendemain, samedi 12 novembre,

nous avons été reçus à l'Office du Tourisme pour le briefing concernant notre séjour. La directrice Aurélie Schleger nous remettait une pochette contenant des informations touristiques locales avec le programme de notre séjour, les documents nous permettant de nous présenter auprès des différents prestataires devant assurer notre accueil. Après avoir reçu les recommandations et consignes de Sophie Charles et Josette Lo A Tjon, précisant que le circuit des visites préparé correspondait aux circuits « découvertes » proposés au programme du rassemblement, nous sommes allés à la découverte du cœur de ville où se tient le traditionnel marché, sous la conduite de Claude notre guide du moment.



Accueil place Laurent Baudin, devant l'Office du Tourisme © Photo Yvan Marcou

Par la suite, Yvan enthousiaste assura sa mission de guide avec aisance, nous décrivant les lieux, nous racontant l'histoire et les anecdotes locales en retrouvant les nombreux amis qui partageaient sa vie de directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Laurent-du-Maroni.

La matinée se terminait au restaurant « Chez Félicia » où la cuisine du gibier local permettait de goûter une fricassée de Tatou.

Un peu de repos s'imposait avec le ressenti du décalage horaire et la température avoisinant les 38 °C.

Au milieu de l'après-midi, c'était un retour en ville pour faire quelques achats domestiques puis rejoindre le Camp de la Transportation pour assister à un magnifique spectacle ayant pour thème « La Grande Guerre » présentant le retour dans sa famille d'un Poilu guyanais, soldat des troupes coloniales, ayant affronté pendant toute cette période les horreurs de ces terribles combats dans la Somme puis aux Dardanelles.

Cette belle journée se terminait chez Josette et Roland pour un dîner gastronomique dont les saveurs exotiques préfiguraient les menus qui seraient servis à l'occasion du rassemblement: Brochettes d'accoupa (poisson local) — Salade de jamais goûté (poisson local) mariné au citron vert - Gratin de papaye — Salade de mangues vertes — Acras de thon — Salade de crevettes — Salade de fruits locaux. Que du bonheur. Le tout accompagné de jus de fruits (prunes de cythère — mangues — maracuja).

Dès le lendemain, 13 novembre, après une nuit réparatrice pour nos organismes échauffés (bénéfique climatisation) nous rejoignons le village Hmong de Javouhey. C'est là que la pirogue de M. Ly nous attendait pour nous conduire sur la crique (noms donnés aux rivières, affluents du fleuve Maroni) Acarouany pour une immersion en forêt amazonienne à la découverte de la végétation équatoriale, dont le cacao sauvage et sa magnifique fleur. Puis c'est le long d'un layon botanique particulièrement riche: il existe en Guyane près de 1 700 espèces différentes d'arbres alors que l'on n'en compte que 80 en France métropolitaine, Clément Ly nous a initiés aux pièges sophistiqués utilisés par les chasseurs amérindiens pour attraper petits et grands gibiers.



Crique Acarouany © Photo Yvan Marcou





Sur le layon botanique avec les arbres cathédrales © Photo Yvan Marcou

Après un repas typiquement local en bordure de la crique Acarouany, le voyage du jour nous a conduits au village amérindien Galibi d'Awala-Yalimapo à l'embouchure du fleuve Maroni sur les plages de l'Océan Atlantique et de la réserve naturelle de l'Amapa. C'était l'occasion de découvrir les ateliers d'artisanat amérindiens avec la fabrication de colliers et bracelets réalisés au moyen de graines et fruits issus de la forêt amazonienne. Puis l'artisanat noir-maron réalisé à base de bois précieux de Guyane.



Artisanat amérindien Galibi d'Awala-Yalimapo © Photo Yvan Marcou



Artisanat noir-marron © Photo Yvan Marcou

Le soir, c'est chez Sophie Charles, autour de sa sympathique famille, autre repas typique créole: calalou ou kalalou aux crabes, queues-de-cochon et lard fumé, terminé par une succulente salade de papayes vertes.



Le kalalou aux crabes de Sophie Charles © Photo Yvan Marcou

Dans la matinée du lundi 14, nous nous retrouvons à l'Office de Tourisme pour la réunion du conseil d'administration réduit avec les responsables de l'organisation du rassemblement. C'était alors le moment de faire un point de situation et d'aborder les questions restées en suspens.

Compte tenu des inscriptions actuelles et des promesses de participations enregistrées, l'estimation des participants à ce rassemblement est placée sur la base de 350. Pour une organisation optimale du rassemblement il nous est indispensable de comptabiliser rigoureusement les participants désireux de se rendre à Saint Laurent du Maroni en juillet 2017. Il est demandé à chaque Saint-Laurent adhérent de faire connaître avant le 31 décembre 2016, par courriel transmis à la délégation générale (saintlaurent.info@orange.fr) le nombre de participants déjà inscrits et ceux susceptibles de le faire.

La base de l'organisation repose sur les formules de séjours présentées dans le document posté sur le site internet de l'association nationale, soit 3 formules de 10 jours (17 au 28 juillet) et une formule de 20 jours (20 juillet au 8 août 2017), avec une remise de 10 % accordée aux participants de moins de 25 ans. Comme des séjours plus courts ont été souhaités, il sera proposé très prochainement un séjour court de 3 jours portant uniquement sur les 3 jours rassemblement et un séjour de 5 jours.

L'analyse du coût du séjour pouvant être économiquement bloquant, il ressort que d'ici le 15 janvier 2017, il peut être envisagé d'obtenir un aller-retour Paris-Cayenne en avion pour 900 € environ. Pour inciter à plus de participations et débloquer quelques hésitations, l'association nationale propose d'instaurer la mise en service d'un micro-crédit d'un montant de 600 € pour les 40 premières demandes adressées à Chantal Rubin, trésorière nationale avant le 31 décembre 2016. Ce micro-crédit repose sur une demande écrite de l'intéressé attestant sur l'honneur vouloir accepter recevoir un somme de 600 €, en échange de 4 à 6 chèques correspondant à cette somme, libellés au nom de l'Association nationale des Saint-Laurent de France, datés du jour de la demande et transmis avec la demande, accompagnés d'un RIB. Ces conditions sont contractuelles et basées sur la confiance réciproque. Les dossiers non conformes, soumis au contrôle de la trésorière nationale, ne seront pas retenus.

Les participants à la foire-exposition doivent impérativement faire connaître leurs besoins en matériel (réfrigérateur) avant le 31 décembre 2016.

Un transitaire affrétera un container pour tous les produits de bouche non périssables et cela pour toutes les délégations. Tous les produits invendus sur le site et non périssables seront remis dans une chaîne de vente locale rachetés par un organisme agrée. Il ne devrait pas y avoir de retour de fret en Métropole.

Ces produits ou marchandises devront être exportés hors taxe et bénéficier de l'exonération de l'octroi de mer. Une demande en ce sens sera diligentée auprès de la région Guyane pour bénéficier de cette mesure exceptionnelle. En conséquence, il est demandé aux délégations intéressées, de faire connaître leurs intensions avant le 31 décembre 2016 à la délégation générale (saintlaurent.info@orange.fr) avec si possible un regroupement de leurs stands pour organiser leurs ventes sur place et leur comptabilité pouvant permettre de quantifier ces exportations avec le transitaire.

Enfin, nous avons mis en garde les organisateurs sur les moyens utilisés pour sonoriser le chapiteau, Souvent l'équilibre du dispositif provoque une gène préjudiciable à la qualité de la manifestation et au plaisir de se retrouver pour échanger quelques souvenirs entre participants.

Nous avons appris que Benoît Raveleau, bien connu des Saint-Laurent de France, est pressenti pour être aux manettes de l'animation. L'aide financière accordée en la matière aux organisateurs est inchangée. D'autre part, lorsque Sophie Charles nous parle d'un problème de sonorisation important sous le chapiteau, la trésorière, propose d'accorder une aide financière supplémentaire exceptionnelle de 1 200 € prise sur le budget 2016. Au moment de la rédaction de ce document cette proposition, n'a pas été retenue. Elle sera disctuée à l'occasion du prochain conseil d'administration national.



Réunion du CA réduit © Photo Yvan Marcou

Le déjeuner qui suivait cette réunion, en compagnie de Josette, permettait de découvrir un autre lieu de consommation de spécialités locales. L'après-midi, a été consacrée à la visite du site du rassemblement et de ses environs. (Chapiteau – Salle de la foire-exposition – Zone du camping – Zone des jeux inter-Saint-Laurent. Les équipements et infrastructures locales sont en mesure de recevoir plus de 500 participants en conformité avec les normes de sécurité. Ces installations sont éloignées de 3 km du centre-ville avec des navettes prévues toutes les 30 minutes. Dans le cas d'une moindre participation un rapprochement du centre-ville reste à envisager. La zone sera sécurisée par un service d'ordre omniprésent.



Chapiteau prévu pour le rassemblement © Photo Yvan Marcou

Le mardi 15, la balade en pirogue sur le fleuve Maroni s'est déroulée après avoir embarqué avec d'autres touristes au ponton de l'Office du Tourisme où nous attendait une équipe de la télévision guyanaise avec Éric Léon, ancien collègue d'Yvan lorsqu'il était journaliste local et auprès de laquelle nous avons pu donner nos impressions et informations sur le prochain rassemblement.

Ces ITV ont été diffusées deux fois au journal télévisé de la chaîne locale.

Cette balade nous a conduits à découvrir l'imposante façade fluviale de Saint-Laurent-du-Maroni et les vestiges du bagne vus du fleuve, en marchant par endroits sur les traces de Papillon. Après la traversée du fleuve, qui à ce niveau mesure plus de 2 km, nous avons débarqué sur la rive gauche du Surinam dans un petit village noir-marron appelé campou. Nous avons découvert la vétusté des cases entourées d'une qualité de vie qui semble convenir à ces populations de culture animiste, qui n'ont comme seules ressources l'agriculture de proximité et un peu d'élevage.

Le déjeuner avait été réservé au restaurant « La Goélette », ancien bateau échoué dans les années cinquante à l'occasion d'une mission humanitaire. Cette table, outre le charme de son cadre en bordure du fleuve mérite d'être cochée comme table gastronomique avec au menu un jamais goûté (poisson local) farci à la mangue.

Le soir, nous nous sommes rendus à l'invitation de Léon Bertrand, qui avait réuni son conseil municipal pour partager le dîner. A cette occasion il a rappelé combien il attachait une grande importance à la réussite de ce rassemblement en mettant en œuvre tous les moyens et ses équipes au service de ce projet. Louis Nomdedeu, en le remerciant pour cette invitation, transmettait toute l'amitié et les vœux de réussite de Marie-France Corvest et du conseil d'administration national qui trouvaient un écho dans les interventions suivantes de Chantal Rubin et de Franck Esnouf.



Léon Bertrand accueille les représentants des Saint-Laurent de France © Photo Yvan Marcou

Le mercredi 16 était consacré à la visite de la dernière et unique rhumerie de Guyane, celle qui nous régale tous les ans à l'occasion de nos rassemblements avec la dégustation du célèbre Ti'Punch de la Belle Cabresse, sous la conduite d'Ernest Prévot, directeur de la production et de Louis notre spécialiste du Cognac et de la distillation. Puis, c'est une immersion dans les racines historiques de Saint-Laurent-du-Maroni avec la visite du Camp de la Transportation avec sa réclusion et son quartier disciplinaire du bagne sous la conduite d'Yvan qui retrouvait les traces et les accents des visites guidées qu'il organisait in situ à une certaine période...







La canne à sucre avant et après la coupe juste avant broyage © Photo Yvan Marcou





Le Camp de la Transportation © Photo Yvan Marcou

Jeudi 17 novembre, très tôt le matin, les valises bouclées nous roulions vers Kourou et le Centre spatial guyanais (210 km de route), avec au bout la possibilité, pouvoir assister à 10 h 06 précises au vol 233 d'une Ariane V, fleuron de la haute technologie mondiale. Ce vol, in fine mettait sur orbite circulaire à une altitude de 23 222 km de la terre, quatre satellites de navigation devant compléter la constellation de 24 satellites participant au programme Galileo, qui sera à terme le système GPS européen en supprimant la dépendance actuelle du système américain.



Décollage du vol 233 Ariane V © Photo Yvan Marcou

Sur le trajet, une halte dans le village d'Iracoubo, permettait d'admirer l'église du village entièrement en bois et décorée intérieurement par le bagnard Huguet.



Église d'Iracoubo décorée intérieurement par le bagnard Huguet © Photo Yvan Marcou

La suite de la journée nous conduisait vers Cayenne, qui offre le visage d'une grande ville moderne avec de beaux magasins bien achalandés. La place des Palmistes, centre et cœur de ville, avec ses beaux bâtiments qui l'entourent, rappelle ici son riche passé colonial.



Cayenne - La place des Palmistes © Photo Yvan Marcou



Cayenne - La préfecture © Photo Yvan Marcou

La nuit passée à proximité de l'aéroport de Cayenne, permettait dès potron-minet de déposer Louis qui avait réservé un avion à une heure avancée. Puis avant que Chantal et Franck n'embarquent à leur tour pour rejoindre la fraîcheur de la métropole, c'était la visite du Musée des Cultures Guyanaises qui permettait de parachever ce séjour guyanais avec les meilleures impressions, en espérant que les lecteurs de ce journal de voyage y trouvent sources d'inspirations et envies pour décider de participer au 27° rassemblement des Saint-Laurent de France les 21 – 22 et 23 juillet 2017 à Saint-Laurent-du-Maroni.



Musée des Cultures Guyanaises © Photo Yvan Marcou





Marché aux légumes et aux épices de Cayenne © Photo Yvan Marcou





Couleurs guyanaises © Photo Yvan Marcou

Nos remerciements appuyés vont vers Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, Sophie Charles, maire adjoint et à sa famille, Gilbert Sainte-Luce, maire adjoint, Josette Lo A Tjon, maire adjoint, à son mari Roland et à toute l'équipe de l'Office du Tourisme de Saint-Laurent-du-Maroni pour l'accueil chaleureux et l'organisation de ce séjour sans faille.

Verbatim (Franck Esnouf): Nous avons découvert en Guyane la diversité linguistique guyanaise peu décrite de manières systématiques, mais aussi historiques et anthropologiques. Nous vivons dans un monde où les situations de contacts de langues, loin de se réduire constituent un phénomène massif et de plus en plus général.

Nous vous invitons chers amis des Saint-Laurent de France à venir découvrir cette magnifique région, fausse idée sur la présence massive de moustiques ou d'araignées, pas plus que chez nous en métropole et sans doute moins que dans le sud de la France. Pour la chaleur elle reste supportable parole de normand !!!

Un grand merci à Yvan Marcou que j'ai appris à connaître lors de notre séjour en Guyane, à son épouse Anne et sa fille Nathalie pour son accueil chaleureux dans l'esprit de nos Saint-Laurent de France. Merci à toi Louis Nomdedeu pour ta joie de vivre et ton expérience sur la fabrication de nos alcools et à notre amie Chantal Rubin.

Vive Saint-Laurent-Laurent-du-Maroni, vive les Saint-Laurent de France.

